

Metz, le 5 juin 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

Mairie de BEYREN LES SIERCK
5 Pl. du Foyer
57570 BEYREN LES SIERCK

- OBJET :** Porter à connaissance concernant l'aménagement d'un lotissement de 33 lots à BEYREN-LES-SIERCK – Notification mairie
- RÉF. :** 57-2025-00303
- P.J. :** le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance eaux pluviales » au titre de l'article R.214-40 du Code de l'environnement déposé par la SODEVAM relatif à l'aménagement d'un lotissement de 33 lots à BEYREN-LES-SIERCK, est recevable.

Le projet prévoit :

- le remplacement du merlon de terre à l'arrière des parcelles 1.1 à 1.7 par un fossé de 115 m de long sur 1 m de large et 60 cm de profondeur ;
- la mise en place d'un caniveau grille au point bas du chemin agricole nord-est ;
- le remplacement du merlon de terre à l'arrière des parcelles 2.18 à 2.20 par un mur préfabriqué en L maçonnerie avec un drain en pied ;
- la modification du merlon à l'arrière des parcelles 2.9 à 2.17 : bâché et planté pour répondre aux demandes des riverains et de la Mairie.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la SODEVAM valant avis de recevabilité. À l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser le procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carine RAUCH', with a stylized flourish at the end.

Carine RAUCH